## <u>Projet d&#039;élaboration d&#039;une loi sur l&#039;indémnisation pour perte d&#039;emploi</u>

Actualité Maroc Posté par: Visiteur

Publié le : 21-02-2008 00:41:20

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Jamal Rhmani, a indiqué, mardi à Rabat, que son département se penche actuellement sur l'élaboration d'une loi relative à l'indemnisation pour perte d'emploi.

Intervenant lors d'une journée d'étude organisée par le groupe Istiqlalien de l'Unité et de l'Egalitarisme à la Chambre des conseillers sous le thème "les mesures d'application des engagements gouvernementaux dans le domaine de l'emploi", M. Rhmani a souligné que la création d'un fonds destiné à l'indemnisation pour perte d'emploi permettra de protéger l'ouvrier contre la perte d'une ressource stable.

Evoquant la politique gouvernementale dans le domaine de l'emploi, le ministre a affirmé que le gouvernement veut intégrer la politique d'emploi dans le cadre d'une approche globale de développement à travers la poursuite des grands chantiers, l'incitation à l'investissement, la modernisation du système d'éducation et de formation et la promotion de la gouvernance du marché du travail.

Lors de cette rencontre, initiée en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Rhmani a également rappelé que le taux de chômage s'est réduit à moins de 10 pc, estimant qu'il s'agit d'"un acquis important qu'il faut préserver".

Il a, dans le même sens, souligné que parmi les grands défis qu'il faut relever figurent la lutte contre le chômage de long terme qui touche les diplômés ayant des formations ne répondant pas aux exigences de l'économie, outre l'adaptation du marché de l'emploi aux mutations économiques accélérées.

Le ministre a relevé que la réalisation de ces objectifs passe par une adaptation du système d'éducation et de formation aux potentialités actuelles et futures offertes par le marché de l'emploi, l'amélioration de la rentabilité du système de la formation professionnelle et de sa qualité et du système de formation continue, le renforcement des différents mécanismes du dialogue social avec les partenaires socio-économiques et la consolidation de la protection sociale.

Et le ministre de poursuivre que l'étude détaillée des tendances majeures concernant les besoins par groupes de métiers a démontré que les filières de consulting, d'études et de recherches ont connu une demande en progression dans les secteurs public et privé notamment en ce qui concerne les prestations fournies aux entreprises et administrations dans des spécialités importantes tels que l'audit, l'analyse économique, le consulting en ressources humaines et l'expertise dans le domaine de la formation.

La demande relative aux métiers liés aux technologies de l'information et de la communication

connaîtra également une progression, eu égard aux besoins croissants des secteurs économiques et sociaux, notamment l'offshoring tel que les centres d'appel, a-t-il souligné.

De son côté, le représentant de la confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a appelé à davantage d'incitations financières aux entreprises, à la moralisation du climat des affaires et au renforcement du rôle de la justice pour promouvoir les investissements ce qui est de nature à renforcer les opportunités d'emploi.

Les centrales syndicales ont, pour leur part, souligné que le chômage est un phénomène complexe dont le traitement nécessite la mise en place d'une stratégie globale à long terme avec une adhésion de tous les secteurs concernés et à leur tête l'enseignement, les institutions financières, le patronat et les partenaires sociaux.

Elles ont aussi insisté sur la nécessité de réinventer les mécanismes incitatifs, à l'image des réductions fiscales pour encourager le secteur privé à recruter les diplômés chômeurs.

Le directeur général de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), M. Hafid Kamal, a quant à lui présenté les réalisations de l'Agence au cours de 2007, alors que le directeur de l'office de la formation professionnelle, M. Larbi Bencheikh, a exposé le rôle de cet établissement dans la formation des ressources humaines nécessaires.

MAP